

L'Assemblée de St-Gall de l'Association suisse pour le suffrage féminin : (suite de la 1re page)

Autor(en): **Bonard, S.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **25 (1937)**

Heft 500

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-262670>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

IN MEMORIAM

Mme Anna Jézéquel

C'est avec autant de surprise que de regret que nous avons appris, l'autre semaine, le décès presque subit de Mme Jézéquel, car il y a peu de temps encore, lors de la réunion du Conseil Général du R. U. P. à Genève, nous l'avions vue si active d'allure et si fervente d'esprit que rien ne faisait prévoir le deuil qui allait ainsi cruellement frapper sa famille et ses amis. Justement nous nous réjouissions de la voir s'installer à Genève, et de pouvoir ainsi reprendre avec elles les relations nouées au cours de réunions féministes internationales.

Car Mme Jézéquel était une féministe convaincue et ardente. Fille, puis femme de pasteur, elle était de cette pléiade de Françaises protestantes, qui, à la suite de Mme de Witt-Schlumberger, apportèrent à notre mouvement lorsqu'il se développa outre-Jura, un appui conscient et précieux, et l'organisation du Congrès suffragiste international de Paris en 1926, et spécialement de la grande manifestation de la paix au Trocadéro, a dû beaucoup à son concours. En effet suffragiste de cœur elle était aussi pacifiste: auxiliaire dévouée de son mari, quand après de longues années de pastorat il devint le secrétaire de l'Alliance Universelle pour l'amitié par les Eglises, elle contribua à fonder en France l'Union féminine pour la S. d. N., faisant se lasser une incessante propagande pour l'idéal de Genève. C'est que, restée seule à la tâche, quand la guerre lui avait pris son mari et ses deux fils, elle comprenait la signification profonde du mot *paix*, et à côté de son travail social, en matière d'antialcoolisme notamment, elle se consacra encore une bonne partie de son étonnante activité à des groupements pacifistes et en dernier lieu, lorsque son mari en devint le secrétaire général, au R. U. P. Elle préparait au moment où la mort l'a surprise

un volume de contes destinés à développer l'esprit de paix chez les enfants, et qu'elle avait écrits à l'usage de ses petits-enfants¹, volume qui n'aurait pas constitué d'ailleurs un début pour elle, car à côté de nombreux articles de journaux, nous lui devons encore la traduction du roman social de Wickam Steed: *Me voici, Maître, envoi-moi...*

Nous nous inclinons avec respect devant une vie si essentiellement consacrée à la défense d'idéaux qui sont aussi les nôtres, en disant ici à M. Jézéquel toute l'assurance de nos regrets et de notre sympathie. E. G.

Mme Adrienne Perrier

Morte au champ d'honneur, peut-on vraiment dire de celle dont nous saluons aujourd'hui le mémoire, car c'est au cours d'une séance d'un groupe d'études coopératives que Mme Perrier, présidente des Commissions féminines de coopératives genevoises et membre du Conseil d'administration de la puissante Société coopérative de consommation de Genève, succomba subitement à une crise cardiaque que rien ne permettait de prévoir. On devine le choc éprouvé par ses collègues devant ce départ si brusque et si tragique; et d'autre part, n'est-ce pas là un symbole frappant de dévouement jusqu'au bout à une idée ou à une activité que ce décès en séance de Commission?

Mme Perrier en effet était une fervente de l'idéal coopérateur, et il n'est pas exagéré de dire qu'elle était l'âme de ces Commissions féminines fondées surtout pour répandre et développer parmi les femmes la compréhension de cet idéal mettant sur pied sans se lasser de nouveaux groupes, organisant ou présidant des séances de propagande, et payant largement de sa per-

¹ Le journal *La Jeunesse et la Paix du Monde* que nous signalons plus haut contient précisément un conte *Les Autres*, adapté du suédois par Mme Jézéquel.

somme partout où cela était nécessaire. D'autre part, elle tenait une place en vue dans le Conseil d'Administration, où sa bonté bienveillante, son sens pratique, ses expériences la faisaient grandement apprécier de ses collègues masculins. Et avec beaucoup de tact et de bonté, elle avait su établir la liaison indispensable entre ce Conseil et le nombreux personnel de la « Coopé », comprenant les besoins et les difficultés de celui-ci, agissant de tout son pouvoir pour lui rendre aisée l'accomplissement de sa tâche, sans jamais perdre de vue que, dans une Coopérative plus qu'ailleurs, l'intérêt collectif ne doit jamais être sacrifié à l'intérêt particulier.

À côté de son activité pour la Coopérative, Mme Perrier trouvait le temps de rendre de constants services dans la paroisse protestante de Saint-Gervais, où son brusque départ va aussi creuser un vide difficile à combler. Et enfin, et on le pense bien, elle était féministe, lectrice de notre journal et sympathique à nos efforts, bien qu'obligée, de par l'organisation de ces groupements uniquement en vue de la propagande, à observer vis-à-vis de toute action collective une réserve qu'il nous était impossible de ne pas regretter. Et le plaisir et le profit que les membres de nos Sociétés féministes ont toujours éprouvé à collaborer avec elle nous font encore mieux comprendre l'étendue de la perte faite par les dirigeants de la Coopérative, auxquels nous tenons à exprimer spécialement à cette occasion notre plus vive sympathie. E. G.

Mme Guebard-Forel

Le 28 avril est décédée, à Lonay, dans sa 86^{me} année, Mme Guebard-Forel, la fondatrice de l'Asile des Orphelins S. Morges, qu'elle a présidé avec beaucoup de dévouement. La commune de Lonay lui avait décerné en 1913 la bourgeoisie d'honneur en témoignage de reconnaissance pour ses nombreux bienfaits. S. B.

Paris), qui traitera de ce sujet: *La femme ouvrière de progrès humain*; puis, du 28 juin au 3 juillet, l'Union des Associations pour la S.d.N. (4, avenue de France, Genève), dont les délégués qui siègeront à Londres; puis la Fédération se rencontrera dans la charmante ville de Bratislava (Tchécoslovaquie) pour étudier diverses questions économiques, sociales, juridiques et politiques en relations avec la S. d. N., et notamment le gros problème de l'éducation de la jeunesse. C'est en Tchécoslovaquie également que la Ligue internationale de Femmes pour la paix et la liberté (12, rue du Vieux-College, Genève) tiendra, du 27 au 31 juillet, son IX^e Congrès mondial, à l'étude d'un *Régime international nouveau*, cependant que l'*Open Door International* (Idleleigh House, Caxton Street, Londres) a choisi le cadre délicieux et romantique de Salzbourg (Autriche) pour y organiser, au début de juillet, d'abord un Cours de vacances sur différents aspects du travail féminin, puis sa Ve Conférence sur l'émancipation économique de la travailleuse. Enfin, la Guild Internationale des Coopératives (17, Gr. Prescott Street, Londres) ferme cette liste, sans doute bien incomplète encore, avec son Congrès de Paris, des 2 et 3 septembre, consacré à *La situation de la femme dans le mouvement coopératif*...

Mesdames, tout ceci ne vous donne-t-il pas le désir de faire vos valises?...

le mal héréditaire dans la colère, le désespoir et le secret — par pudeur et orgueil, il ne consulte pas plus le médecin que son père ne l'a fait — et il passe sa vie à aimer qui ne l'aime point. Sa femme, la douce et indifférente Sylvie, meurt en mettant au monde une fille qui, elle aussi, a le sang corrompu. Toute en détraque nerveuse et en hargne, simulatrice et capricieuse, odieuse enfin, elle rebute et désole son père. De son mariage avec un citadin bellâtre et demi-Fou, elle a une fillette Mahaude, dite Sang-de-Navet, qui aime de tout son cœur son grand-père prématurément vieilli et désabusé.

Cette petite Sang-de-Navet, que Louise Hervieu dépeint avec une tendresse apitoyée de grande sœur, n'a ni la force de vivre ni le courage de mourir et paraît être « la momie d'un enfant autrefois vivante et joyeuse ». Tragiquement ballottée entre deux éléments qui se querellent à journée faite, se réconcilient à grand tapage, puis recommencent, la petite martyre souffre tant que son grand-père se demande: « Faudra-t-il tuer ce couple pour sauver l'enfant? » Tant d'horreur fatigue à la longue le lecteur le plus résistant. On a dit justement de *Sangs*: « Pas assez de netteté pour un témoignage, pas assez de clarté pour un livre... de la sincérité, certes, mais point d'art... » Et cette œuvre à la fois puissante et incohérente ne touche pas comme l'auteur l'a certainement espéré. En ce qui me concerne, je préfère de beaucoup le trait de burin de Louise Hervieu au travail de son stylo!

Jeanne VULLIOMENET.

L'Assemblée de St-Gall de l'Association suisse pour le Suffrage féminin

(Suite de la 1^{re} page.)

Finalement, l'Assemblée, à une forte majorité, décida d'accorder pour deux ans (proposition bâloise) des pleins pouvoirs à son Comité pour se prononcer sur les questions économiques (propositions de Colombier et de Neuchâtel) comme sur les questions politiques, étant bien entendu qu'il ne s'agit pas de politique de parti, mais de servir et de défendre notre démocratie. Le Comité central a aussi, selon la proposition de Colombier, mandat impératif pour protester énergiquement auprès du Conseil Fédéral chaque fois que celui-ci édicte des mesures touchant

au premier chef femmes et enfants, telles que le renchérissement des produits de première nécessité; il a mandat également de s'entendre avec les grandes Associations féminines en vue d'une action concertée pour l'abrogation des décrets fédéraux visant au premier chef les femmes et les enfants.

La proposition de Neuchâtel, relative aux questions économiques, écho des vives inquiétudes nées lors du brusque renchérissement de la vie, après la dévaluation, semblait un peu vieillie, tant les événements vont vite, a fait remarquer M^{lle} Bréting (Neuchâtel); cependant, en demandant au Comité Central de faire une enquête sur les raisons du renchérissement des denrées de première nécessité et sur ceux qui en bénéficient, en attirant l'attention des femmes sur la force, la puissance économique qu'elles représentent et qu'elles

Une histoire véridique

La guerre du lait des femmes biennoises

Au moment du renchérissement des produits laitiers, au moment aussi où les grandes Fédérations du lait, du fromage et du beurre sont l'objet de controverses passionnées, et où les femmes se groupent pour obtenir l'abaissement du coût de la vie, il est intéressant de rappeler comment des femmes ont combattu, il y a peu d'années, le despotisme et les abus de la Fédération laitière de leur ville.

« Voici cette histoire véridique: En 1930, Bienne était la seule ville suisse dans laquelle le lait n'était pas porté à domicile, sauf à un petit nombre de privilégiés. La Fédération laitière opposait un veto absolu aux demandes réitérées des consommatrices de fournir le lait dans les ménages partout où ceux-ci le désiraient. Sur 23,000 litres consommés quotidiennement, 16,000 devaient être cherchés à la laiterie.

Les associations de ménagères ayant organisé une « Journée du lait » avec conférences et démonstrations, les femmes saisirent cette occasion pour manifester leur mécontentement d'être à la merci de la Fédération laitière. Dans les rues où la vente à domicile était interdite, on fit circuler une pétition qui obtint un rapide succès. Mais la Fédération répondit par une fin de non recevoir, alléguant des raisons d'hygiène: le lait risquait de se remplir de poussière, et il faudrait en élever le prix de vente de 2 à 3 centimes (dans les autres villes, un centime suffisait pour couvrir les frais supplémentaires), etc.

Les Sociétés féminines ne se tinrent pas pour battues. Une pétition fut envoyée au Conseil communal, demandant: 1^o l'abolition de tout privilège; 2^o la liberté pour les ménagères de chercher elles-mêmes leur lait ou de se le faire apporter à domicile. Le Conseil municipal se déclara incompétent dans la matière, mais offrit ses services comme médiateur. L'on réunit donc des parties adverses en une séance (novembre 1930). Les femmes se trouvèrent en face d'une Commission permanente composée de 5 producteurs de lait, 4 laitiers et un représentant de la Coopérative de consommation. Après deux heures de dis-

ussion, on n'était arrivé à aucun résultat, la position de ces messieurs étant prise d'avance.

Mais les femmes elles aussi restèrent fermes. Par le moyen de la presse elles invitèrent le public à une Assemblée de protestation, laquelle réunit tant de monde qu'on put adresser un ultimatum à la Fédération laitière. Celle-ci n'ayant pas répondu, les Sociétés féminines organisèrent elles-mêmes la vente du beurre et du fromage en dehors des laiteries, et prièrent leurs membres de réduire leur consommation de lait au strict nécessaire, espérant ainsi contraindre la Fédération à rendre les armes. Mais elles s'étaient méprisées sur l'effet de leurs menaces. La Commission permanente leur fit savoir qu'elle maintenait son point de vue. Les femmes revinrent encore une fois à la charge auprès de la Fédération et encore une fois il leur fut répondu par un non catégorique, malgré leur proposition de payer le lait porté à domicile un centime plus cher, comme cela se pratique ailleurs.

Alors (janvier 1931), les femmes fondèrent leur propre laiterie au moyen d'une coopérative des Sociétés féminines, avec, comme base financière, des parts de 10 à 20 francs. En trois semaines, le capital nécessaire fut réuni. Cette fois, la Commission des producteurs, voyant le sérieux de l'entreprise, fut tout à coup prête à toutes les concessions! mais trop tard, car les femmes ayant signé un contrat, devaient, pour le casser, exiger des dommages-intérêts. La Fédération refusant d'en payer le prix, la Laiterie centrale féminine fut ouverte le 20 janvier 1931, et le lait porté à domicile fut payé 32 cts. Subitement, la Fédération laitière se découvrit en état de suivre ce mouvement, et ce qui ne lui avait pas été possible de faire pour 34 ou 35 cts. le litre de lait, le devint du jour au lendemain pour 32 cts!...

C'est alors que commença une vraie guérilla. On chercha à torpiller la nouvelle entreprise. La veille de l'ouverture de la Laiterie féminine, une des voitures de distribution disparut et fut retrouvée quelque temps après dans le canal de l'Aar, près de Nidau. Le lait fourni à la Laiterie féminine par des producteurs lucernois leur fut acheté par la Fédération à un prix supérieur, et le même procédé s'appliquant à tous les pro-

ne savent pas utiliser, Neuchâtel a dicté l'ordre du jour de l'Assemblée de Saint-Gall, qui faisait la majeure part aux questions économiques. Un prochain article renseignera nos lecteurs sur cette partie du programme.

La suggestion bâloise tendant à lancer des initiatives simultanées en faveur du vote féminin est renvoyée à la Conférence des présidentes. M^{lle} Gourd a rappelé l'effort entrepris à Genève, et M^{lle} Bréting a annoncé que les Neuchâtoises feront déposer cet automne, au Grand Conseil, une motion demandant pour les femmes le vote communal facultatif.

Heureuse de la réussite du cours de vacances d'Hilterfingen, la Commission du cours, que préside Mme Vischer-Alioth (Bâle), a décidé de travailler, cette année, avec l'Association suisse des Institutrices; le cours, fixé du 4 au 9 octobre à Rheinfelden, sera consacré à l'éducation de la femme en vue de ses responsabilités civiques. Que les suffragistes songent dès maintenant à participer à ce cours, dont la portée pratique sera considérable.

Un rapport de M^{lle} E. Bloch, rédactrice du *Frauenblatt*, sur la presse féministe, un bref écho des journées de Zurich, apporté par M^{lle} Frida Graf (Bâle), un joyeux appel de M^{lle} E. Sulzer (Aadorf) à la collaboration des jeunes, au nom de la Commission de jeunesse de l'Alliance internationale, créée après le meeting de la jeunesse de Zurich, ont terminé les affaires administratives. M^{lle} Sulzer recommande vivement aux sections de créer des groupes de jeunes, en leur offrant du thé ou des divertissements, pour leur parler de leurs préoccupations (notamment de la paix et des occasions de travail), et en effleurant, en passant, la question du suffrage féminin.

Pour s'associer à la « Journée des mères » autrement que par de petits cadeaux, l'Association avait demandé à M^{me} Schwarz-Gagg, docteur ès sciences économiques à Berne, de témoigner de notre intérêt pour « la profession de mère », qui n'est plus à la mode, paraît-il, en nous parlant de ses soucis matériels. Ce travail fort intéressant, basé sur les chiffres de la statistique, montre que le recul des naissances, que compense la baisse de la mortalité infantile, ne résout pas le problème. Les familles nombreuses, à la ville comme à la campagne, vivent le plus souvent dans des conditions précaires; le chômage, la hausse subtile des denrées de première nécessité, ont aggravé une situation déjà terrible et mettent à la charge de l'assistance publique un nombre croissant de familles. L'action en faveur des agriculteurs obérés, en diminuant les charges pesant sur le domaine, a amélioré la situation paysanne; à la ville, les choses vont en empirant. Il faut reviser notre politique fiscale, notre politique sociale, de façon à alléger sérieusement les charges écrasantes des familles nombreuses; trop souvent le degré-

ducteurs des environs, il fallut que la Laiterie féminine cherchât toujours plus loin et même jusqu'en Gruyère sa marchandise. Mais alors le lait lui arrivait souvent souillé, ou bien des regards inexplicables se produisaient en gare des marchandises et la Laiterie... Puis la Fédération abaissa son prix de vente jusqu'à 28 et 26 centimes le litre, tandis que le lait de la Laiterie féminine se payait toujours 29 centimes. Cette fois, la Fédération se crut victorieuse, d'autant plus que les femmes convoquèrent une Assemblée publique pour exposer les difficultés de la situation. La Fédération s'y fit représenter. Ces messieurs arrivèrent souriants, escamotant la déconfiture des femmes, et repartirent penauds, car, après avoir entendu parler publiquement de leurs agissements peu reluisants, ils avaient dû constater que le public féminin restait fidèle à la Laiterie centrale.

Enfin intervint un arrêté fédéral dû, cela va sans dire, à la pression exercée par les Fédérations de producteurs. Cet arrêté stipulait que chaque localité devait acheter son lait aux seuls producteurs habitant à 10 km. à la ronde, la Gruyère ne pouvait plus de ce fait fournir de lait à une laiterie de Bienne. Par l'entremise du Département de l'économie publique, une entente devint possible. La Laiterie féminine dut acheter son lait à la Fédération, mais celle-ci fut contrainte de dédommager les femmes et de travailler selon leurs principes.

Actuellement la Laiterie féminine prospère, s'est agrandie, et depuis longtemps elle a remboursé les parts de fondatrices. Et les vaillantes Biennoises méritent d'être citées en exemple aux femmes qui aujourd'hui se débattaient dans des difficultés économiques trop souvent provoquées par des abus de pouvoir.

Disons encore que cette campagne de concurrence et d'intimidation a coûté plus d'un million à la Fédération laitière biennoise.

N'est-ce point significatif?...

(Librement traduit d'après le Schw. Frauenblatt, par A. de M.).

YOGHOURT BALKO

l'impresario des calmes digestions

LABORATOIRE DES LAITIERES RÉUNIES



Achetez votre cuisinière à gaz ou électrique

LE RÊVE
2, ROTISSERIE
Angle Trois-Perdrix - GENEVE
J. DUBOUCHET
FACILITÉS DE PAIEMENT.

PAS DE SUCCURSALE.

vement ou les avantages prévus pour les familles nombreuses ne commencent qu'à partir du cinquième enfant: il faut abaisser ce chiffre; il faut renoncer aux mesures allant à l'encontre du but, comme la lutte méthodique contre le travail de la femme mariée; la guerre que notre temps fait aux institutrices mariées, par exemple, sous couvert de protéger la famille, ne peut que lui nuire, en dernière analyse; et Mme Schwarz de citer avec indignation l'arrêté valaisain interdisant leur activité aux institutrices dont le mari gagne 2000 fr. par an!! Ce n'est pas non plus en chargeant les célibataires que l'on diminuera les soucis accablant les mères de famille.

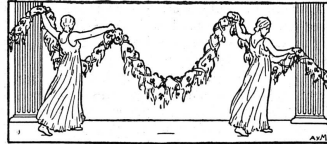
Et pour terminer par une note grave cette sérieuse séance du dimanche matin, M^{lle} Gourd, en termes émus et pleins de cœur, a rappelé les titres que M^{lle} Dutoit possède à notre reconnaissance, les vertus de sa foi suffragiste, née de son sentiment de la justice, de sa profonde compréhension des souffrances matérielles et morales des femmes et de son ardent patriotisme.

La fête du jubilé de la section de Saint-Gall a réuni, autour des tables fleuries et chargées de bonnes choses, un public nombreux, enchanté de tout ce qu'il a vu, entendu et applaudi. Saviez-vous que M^{lle} Weber, membre du Comité central, présidente des femmes radicales de sa ville, vice-présidente de la section du suffrage, non contente d'être une commerçante élégante et fort entendue, manie adroitement la plume et tourne lestement les vers? On l'a appris par un charmant prologue suffragiste qu'elle dit avec talent, et par une amusante saynète jouée avec entrain; on applaudit l'allocation de Mme Wöhrlich, qui fit l'histoire de sa section. Une sonate de Haendel, des chants de Brahms, des danses rythmiques de fillettes, d'institutrices, de gymnastes, de deux danseuses professionnelles, ont embellie la soirée. Depuis longtemps, les flonflons de la fête foraine, dans le parc entourant la Tonhalle, s'étaient éteints, les carroussels avaient mis leur housse, et les échoppes s'étaient vidées, que les conversations et les gais propos s'échangeaient encore entre les Saint-Galloises et leurs hôtes.

Il faut dire encore les aimables propos tenus entre autres au déjeuner officiel, dimanche, par M. Keel, conseiller municipal de Saint-Gall, qui craint pour nous les fatigues de fréquentes élections et votations, par M^{lle} C. Nef, présidente de l'Alliance de Sociétés féminines suisses, et par M. Weidmann, au nom du Conseil d'Eglise. Il faut dire encore, pour être complet, la ballade à Voegelinsegg, où fut pris le café, avant la débandade générale. Il pleuvait, malheureusement; faut-il en déduire que les saints de glace ne sont pas suffragistes? Faisons appel, pour l'an prochain, à des saints de glace mieux informés sur nos désirs, nos buts et notre bonne volonté.

S. BONARD.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés



A travers les Sociétés

L'activité d'une assistante de grands magasins.

C'est dans le beau salon qui sert de salle principale à l'Ecole d'Etudes Sociales de Genève que nous avons assisté le 30 avril, à l'assemblée générale présidée par M. Choisy. Des rapports qui nous ont vivement intéressés, nous retenons en particulier celui de Mme Wagner-Beck, directrice de l'Ecole, qui a développé l'importance des stages pratiques que l'Ecole impose aux élèves avant de leur délivrer leur diplôme. Puis, après la relation vivante d'un voyage d'étude à Paris, fait par les élèves l'année dernière, M^{lle} Lily Eguet, diplômée de l'Ecole nous a parlé de son activité d'assistante sociale de grand magasin.

Cette fonction est encore peu répandue en Suisse, beaucoup plus dans les pays qui, comme la France ou la Belgique, ont des magasins et des usines de grande envergure. En effet, si « le grand magasin actuel est semblable à une vaste ville avec ses rues, ses maisons, sa population et ses lois », il a besoin tout comme une ville de son service social. Et c'est l'assistante sociale qui assume cette charge. C'est ainsi qu'elle travaille en collaboration avec le personnel et la direction; telle une fin diplomate, elle doit tendre à la satisfaction des deux parties: le bien du personnel, mais aussi son meilleur rendement commercial.

Le premier objectif de l'assistante est l'amélioration de la santé et des conditions de vie et de travail de la vendeuse.

Ce qui n'est pas toujours facile à faire comprendre: en aucun cas l'assistante ne doit être prise pour une espionne à la solde du patron, ni même pour une déléguée d'œuvre philanthropique. Une fois le contact et la confiance bien établis, le champ d'activité de l'assistante s'étend étonnamment: il n'y a qu'un pas du bien-être matériel au bien être moral de la travailleuse; l'assistante

XXII^e Assemblée générale

de la
Fédération des Unions de Femmes
du Canton de Vaud

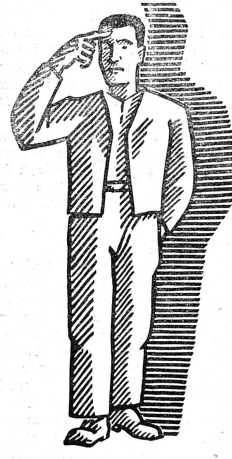
à MOUDON, salle du Tribunal, mercredi 19 mai 1937

Ordre du Jour:

- 10 h. 1. Bienvenue. — 2. Appel des déléguées. — 3. Procès-verbal. — 4. « In memoriam » M^{lle} Lucy Dutoit, M^{me} Crinsoz. M^{lle} Serment. — 5. Rapport du Comité. — 6. Rapports de caisse et des vérificatrices. — 7. Election du Comité, de la Présidente et des vérificatrices. — 8. Rapports des Unions de Vevey et d'Aigle.
- 11 h. 30 La presse féminine, par M^{lle} Susanne Bonard.
- 12 h. 30 Dîner à « La Douane » (3 fr. 50).
- 15 h. Deux lacunes dans l'éducation actuelle: la culture des sentiments et la formation du caractère, par M^{me} Marguerite Evard, Dr s-l. l. l. l.
- 16 h. 30 Thé offert par l'Union des Femmes de Moudon.

Prière de s'inscrire pour le dîner jusqu'au 15 mai, chez M^{lle} Marguerite Brillard, Moudon.

Les séances sont publiques



Le calcul est pourtant bien simple!

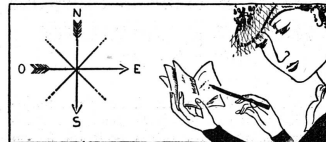
Celui qui fait toute l'année ses achats à la coopérative s'assure par là d'importants avantages. Il obtient d'abord des marchandises de la meilleure qualité au plus bas prix possible. Il participe en outre, à la fin de chaque exercice annuel, à l'excédent d'exploitation et touche sa quote-part sous forme de ristourne. Selon ce qu'a été sa fidélité coopérative, cela peut faire chaque année une jolie somme.

Qu'aurait-il épargné si au lieu de s'adresser à la coopérative il avait fait tous ses achats dans les magasins privés?

UNION SUISSE DES COOPÉRATIVES DE CONSOMMATION (USC), BALE

est d'une grande aide dans la résolution de conflits familiaux, l'éclaircissement de situations tendues et de toute préoccupation qui nuit au travail régulier. Matériellement, elle pourra accomplir elle-même nombre de démarches qui auraient entravé le travail de sa protégée. Enfin, sa grande tâche se double souvent d'une tâche d'instructrice: elle est chargée de donner un cours de vente qui rende les vendeuses plus aptes à remplir leur rôle dans la chaîne économique mondiale.

Avec M^{lle} Eguet, dont nous avons beaucoup apprécié l'exposé clair et attachant, nous souhaitons que les vocations d'assistantes sociales deviennent toujours plus nombreuses, étayées des solides notions théoriques données par l'Ecole. M.-G. C.



Garnet de la Quinzaine

Mercredi 19 mai:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont. 20 h. 30: Club de rapprochement: Les femmes et la paix.

Corsets Duchesse

M^{lle} PILEUR Confédération, 26

Ses corsets Tél. 41.186

Ses ceintures

Ses gaines

Ses soutien-gorge

Mesures et confection Prix modérés

STOPPAGE

Retissage de tissus en tous genres — Soie et lingerie

Spécialité de pièces invisibles

M^{me} R. WILD - CLARISSE

MAISON SPÉCIALISTE

Rue du Vieux-Collège, 6

GENÈVE

Téléphone: 50.537

Jeunes Dames et Jeunes Filles

qui désirez avoir une carrière intéressante et assurée, suivez le cours professionnel de

Couturière-Coupeuse

à l'Ecole artistique de Coupe et Couture

6, rue de l'Université, Genève

Madame Grobet, dir. Tél. 48.150

Formation complète et rapide. Cours pour amateurs; leçons particulières. Patrons sur mesures, préparation, essayage.

Le Docteur W. MICHEL

ancien assistant de la clinique pour nez, gorge, oreilles,

ancien interne de la clinique thérapeutique du Prof. Bickel,

ancien 1^{er} assistant à l'Institut universitaire de radiologie,

ancien stagiaire aux consultations d'endocrinologie de l'hôpital de l'Hôtel-Dieu à Paris,

a ouvert son cabinet de consultation

17, Bd DES PHILOSOPHES - Tél. 41.608

Consultations tous les jours de 12 h. 30 à 16 h. et sur rendez-vous

MÉDECINE GÉNÉRALE - ACCIDENTS - ENDOCRINOMÉTRIE

ÉLECTRICITÉ MÉDICALE

Id. MOUDON: XXII^e Assemblée générale de la Fédération des Unions de Femmes du canton de Vaud (voir programme plus haut).

Id. id. Service social volontaire, local de l'Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont: 20 h. 30: Assemblée générale. L'Œuvre des Bas-Fonds, causerie par l'adjudante Haemmerli.

Judi 20 mai (à l'occasion du Jour de la bonne volonté):

GENÈVE: Comité genevois du R. U. P. suisse, Victoria Hall, 20 h. 30: Grand rassemblement des forces de paix sous la présidence de M. le pasteur J. Schorer. Orateurs: M. Ernest Bovet, secrétaire général de l'Association suisse pour la S. d. N.; M^{lle} Emilie Gourd; M. P. Wenger, secr. du R. U. P.; M. Treina (Union syndicale). A l'orgue: M. O. Barblan.

Samedi 22 mai:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 16 h.: Thé mensuel. — 16 h. 30: Assemblée générale: 1. Rapport du Comité; 2. Rapports avec projections lumineuses des différentes activités de l'Union; 3. Le Club des Amies de la Jeune Fille, causerie par M^{lle} Marcelle Béguin.

Lundi 24 mai:

GENÈVE: Section genevoise de la Société des femmes peintres, sculpteurs et décorateurs, Emissions de Radio-Genève, 18 h. 15: L'Influence de l'art appliqué sur la vie féminine, causerie par T. S. F. par M^{me} Méteïn-Gilardi, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts.

Id. id. Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: 4^e séance du cours pour propagandistes donné par M^{lle} Gourd.

Judi 27 mai:

LAUSANNE: Commission d'éducation nationale de l'Alliance de Sociétés féminines suisses, Société romande de radiodiffusion, 18 h.: Comment retenir nos enfants au foyer familial? causerie par T. S. F. par M^{me} Marianne Gagnebin (Neuchâtel).

Docteur Marie Florin

Médecin-adjoint, ex-Chef de clinique à l'Hôpital Cantonal.

Ex-assistante interne en gynécologie à la Maternité.

Ex-assistante interne dans le service de médecine interne.

Ex-assistante interne en dermatologie, après 9 ans de stage a ouvert son cabinet de consultation

Médecine générale - Maladie des Femmes - Endocrinologie - Maladie de la peau. - Maux de jambes.

Reçoit de 1 h. 30 à 3 h. et de 6 à 7 h.

7, Place Claparède - Téléphone 54.445

L'ÉCOLE DE

Sténotypie Grandjean

12, r. du Mont-Blanc, Genève - Tél. 29.933

vous prépare aux plus belles carrières. Secrétariats. — Relevé de discours.

Renseignements et leçon d'essai gratuits

Cours le jour et le soir toute l'année.

Le Mouvement Féministe

se vend au numéro

Librairie Payot, rue du Marché, Genève

A l'Union des Femmes, r. Et-Dumont, 22

A l'Administration, rue Micheli-Du-Crest, 14

GENÈVE. — IMPRIMERIE RICHTER

LA MAISON DE MEUBLES J. DUBOUCHET

RUE DE CAROUGE

(ANGLE BOUL. DU PONT D'ARVE)

liquide tout son stock de meubles à vil prix.

Cessation de commerce.

Grand choix.